

# **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal** **du mardi 22 novembre 2022**

## **Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

DECHOZ Pierre, BEZIRARD Lionel, LOUNES Arlette, LEMONNIER Mélie, PETIT René, DESHAYES Nicolas, PETIT Yannick, SEBBAN Marc, WACHEUX Cécilia, WALLECAN Philippe

## **Pouvoirs :**

COULETTE Lucie donne pouvoir à LOUNES Arlette  
VAILLANT Catherine donne pouvoir à DESHAYES Nicolas  
BOUELLE Alain donne pouvoir à BEZIRARD Lionel

**Absents excusés :** BOUQUERET Maryline, SERY Marie

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur Pierre DECHOZ, Maire  
Le Conseil municipal choisit pour secrétaire de séance : Cécilia WACHEUX

## **Approbation du compte-rendu de la séance du 27 septembre 2022**

### **1- Exposé de Monsieur Xavier SAÏZ sur le développement d'une filière cannabis thérapeutique en Seine-Aval**

Monsieur SAÏZ expose au conseil les multiples usages du chanvre et les bienfaits du cannabis thérapeutique. Il possède un terrain d'environ 6000m<sup>2</sup> rue du Fayel, qu'il souhaiterait utiliser pour développer cette filière. Plusieurs questions touchent à la sécurité liée à un tel projet. Il n'y a pas d'intérêt financier pour la commune.

Le conseil émettra un avis lors de la prochaine séance.

### **2- Rapport d'activité 2021 de la CDCLA**

a) 5 décisions importantes :

- Elaboration du contrat de relance et de transition écologique (CRTE)
- Mise en place d'une application mobile : Panneau Pocket
- Transfert de la compétence mobilité à la CDCLA
- Création des dispositifs « coups de pouce » et « coups de cœur » : aides aux associations
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPH) : bilan 2019-2022 : 136 logements ; programmes 2022-2027 : objectif 185 logements

b) 2 temps forts :

- Ouverture de la maison de santé à Charleval le 3 mai 2021
- Pose de la 1<sup>ère</sup> Pierre de la gendarmerie à Fleury-sur-Andelle le 4 décembre 2021

c) Environnement :

- SYGOM : nouveaux bacs et nouvelles consignes de tri le 1<sup>er</sup> septembre 2021
- GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations par le SYMA – fiscalisation de la taxe en 2023

### **3- Désignation du binôme représentant la commune dans le cadre de l'élaboration de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Deux élus doivent représenter la commune aux réunions organisées par la CDCLA durant toute la phase d'élaboration du PLUi et seront chargés d'assurer la communication avec le conseil municipal.

Il est proposé que Madame Cécilia WACHEUX et Monsieur Pierre DECHOZ composent ce binôme.

***Accord du CM - DELIBERATION***

#### **4- SIEGE 27 – Redevance pour occupation du domaine public**

Le SIEGE communique à la commune l'état des sommes dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz pour l'année 2022.

Il s'élève à 133€

**Accord du CM - DELIBERATION**

#### **5- Bail de location de la parcelle cadastrée B N°212**

Suite au don de Madame DUBOS, la commune est propriétaire de la parcelle cadastrée B N°212 depuis le 29 septembre 2022. Monsieur le Maire a reçu de bail de location de la SCEA du bocage. Il propose de répondre favorablement et de proposer un contrat d'une durée de 4ans pour un montant de 55€/an.

**Accord du CM - DELIBERATION**

#### **6- Admission en non-valeur d'une créance douteuse**

Il s'agit d'un titre d'un montant de 2400€ émis en 2014 à l'encontre de l'association des Maires du Canton pour le transport des bénéficiaires des restaurants du cœur du secteur vers Romilly sur Andelle et ceci durant la saison 2013/2014.

L'admission en non-valeur nécessite une délibération et une décision modificative du conseil municipal.

**Accord du CM - DELIBERATION**

#### **7- Décision modificative budget 2022**

Proposition en dépenses de fonctionnement

CHAPITRE 022- dépenses imprévues -2400€

CHAPITRE 65 – article 6541 +2400€

**Accord du CM – DELIBERATION**

#### **8- Travaux :**

**Etat d'avancement des différents projets :**

- **voirie** : en attente d'une date
- **enfouissement des réseaux** : rue des 4 chemins en février 2023
- **restauration scolaire** : fin de chantier le 27 octobre 2022
- **PEI** : une bouche d'incendie rue des bruyères du Fayel 1<sup>er</sup> trimestre 2023
- **cimetière** : mur de clôture fin de chantier le 10 novembre 2022

#### **9- Location du Centre Socio Culturel** -Règlement et tarifs (les derniers datés de 2010)

Suite à la commission « Fêtes et Cérémonies » Madame LOUNES propose au conseil d'adopter de nouvelles dispositions concernant la location du Centre Socio Culturel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

- a) Toute occupation du Centre Socio Culturel est soumise à location hormis les manifestations organisées par la municipalité par le foyer de loisir et d'éducation populaire (FLEP), l'association des Parents d'élèves du Syndicat de Regroupement pédagogique Vandrimare Bourg-Beaudouin (ACAPE) et par la CDCLA.
- b) Toute location est soumise à la signature d'un contrat et à la fourniture d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

- c) Tarifs habitants de Vandrimare  
**1 journée pour vin d'honneur : 180 euros**  
**2 journée pour repas : 600 euros**
- d) Tarifs habitants extérieurs  
**1 journée pour vin d'honneur : 540 euros**  
**2 journées pour repas : 1 100 euros**

e) Il propose que le montant de la caution soit de 2 000 euros

D'autre part, le restaurant scolaire ne fera l'objet d'aucune location ni prêt (réservé exclusivement à usage des enfants de l'école et centre de loisirs).

### Questions diverses

- **Compte-rendu de la commission fêtes et cérémonies** : location du Centre Socio Culturel : règlement et tarifs
- **Compte-rendu de l'inventaire du cimetière de la commune et des études concessionnaires réalisés par la Poste** : Madame LOUNES présente les documents et plans du cimetière fournis par l'entreprise mandatée par La Poste. A retenir : le nombre de tombes 385 dont 186 en état d'être reprise après procédure et 22 sans concessions.
- **Eclairage public** : proposition de modification des horaires – extinction le soir 22h au lieu de 23h ; allumage le matin 6h au lieu de 5h30
- **Illuminations de Noël** : interrogé par la CDCLA, le maire a proposé de conserver 5 motifs sur les 22 possibles : mairie école x2 ; église x1 ; centre socio culturel x2  
*Pour l'éclairage public comme pour les illuminations de Noël, l'objectif est de participer à l'effort collectif de sobriété en matière d'énergie électrique de manière à éviter d'éventuelles coupures qui pourraient survenir en hiver.*
- **Notification de l'AGRPE** (association de gestion et de régularisation des Prédateurs de l'Eure) – modèle de déclaration de préjudice à transmettre à la DDTM disponible en mairie
- **Dates à retenir** :  
 Noël des Seniors : mercredi 14 décembre  
 Noël des enfants : dimanche 18 décembre  
 Cérémonie des Vœux : vendredi 13 janvier à 19h au CSC
- **Compte-rendu des commissions communautaires** : coopération entre les communes par Nicolas DESHAYES – prochaine commande de fournitures en décembre – poste de secrétaire à redéfinir.
- 
- **Compte-rendu de syndicat** : Le SIEAPAP : 14616 abonnés, prix de l'eau 2.06€ / m<sup>3</sup>, 264kms de réseaux, consommation moyenne annuelle par abonné est de 95m<sup>3</sup>...
- **Compte-rendu de la rentrée scolaire** : effectifs 154 élèves soit 22 élèves par classe

**Séance levée à 20h45**